

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 16 FEVRIER 2017**

Secrétaire de séance : Géraldine Obriot

Excusé : Baptiste Marjollet

► Délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de l'arrêt de travail de Véronique Gacon jusqu'au 28 février.
- Monsieur le Maire nous informe que les cartes d'identité ne pourront plus être traitées en Mairie à partir du 21 mars 2017.

► Délibération opposition transfert compétence PLU à la CCMDL :

Monsieur le Maire expose que les communautés de communes exercent de plein droit la compétence « plan local d'urbanisme (PLU) » à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes de l'EPCI représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Longessaigne vient d'adopter une modification de son PLU exécutoire depuis le 17 octobre 2016. Il propose donc l'opposition de la commune au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Délibération participation SYDER 2017 (fiscalisation) :

Monsieur le Maire propose que la participation communale au SYDER d'un montant de **17 945,93 €** soit assurée par recouvrement direct sur les contribuables. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Nominations aux commissions thématiques CCMDL :

- | | |
|---|--------------------|
| - Finances (8 membres) : | Bruno Goujet |
| - Ressources Humaines (8 membres) : | Bruno Goujet |
| - Solidarité active-Petite enfance (12 membres) : | Bruno Garnier |
| - Tourisme (24 membres) : | Géraldine Obriot |
| - Culture (24 membres) : | Jean-Paul Ducreux |
| - Ordures Ménagères (24 membres) : | Daniel Vermare |
| - Economie (24 membres) : | Michel Rampon |
| - Jeunesse-Sports-Réseau médiathèque (12 membres) : | Baptiste Marjollet |
| - Bâtiment-Patrimoine CCMDL (12 membres) : | <i>Néant</i> |
| - Urbanisme-Habitat (24 membres) : | Florent Imbert |
| - Assainissement-Rivières (24 membres) : | Alain Chaussende |
| - Agriculture (12 membres) : | Stéphane Rimaud |
| - Transition Energétique (12 membres) : | Michel Rampon |
| - Voirie (24 membres) : | Daniel Vermare |
| - Forêt (12 membres) : | Bruno Garnier |

► Délibération aides aux animations CCMDL pour l'année 2017 : (ancienne délib. du 23 février)

Monsieur le Maire rappelle que des animations sont proposées par la Communauté de Communes (centre de loisirs, animations sportives...). L'aide en 2016 s'élevait à 4 € par jour et par enfant dans la limite de 10 jours par an. Après concertation, une proposition est faite de maintenir l'aide à 4 € par jour et par enfant, mais dans la limite de 15 jours par enfant et par an.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Les familles peuvent apporter leurs reçus et un RIB une fois par semestre au secrétariat de Mairie afin d'être indemnisées. En fin d'année et au vu du listing des participants fourni par la Communauté de Communes, un courrier d'information pourra être envoyé aux familles bénéficiaires.

► **Délibération modification des statuts du SYDER :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Président du SYDER notifiant deux délibérations prises par le comité syndical lors de son assemblée générale du 24 janvier 2017 et portant modifications des statuts de ce groupement.

Il rappelle que chaque adhérent doit se prononcer sur ces modifications.

Monsieur le Maire invite par conséquent le Conseil Municipal à se prononcer sur les modifications statutaires proposées par le SYDER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications de statuts.

► **Délibération SYDER : Dispositif Certificats d'Economie d'Energie :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une proposition du SYDER consistant à confier au Syndicat la démarche de validation et valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés sur le patrimoine communal.

Ce dispositif national des CEE, alimenté par les vendeurs d'énergie (appelés "obligés"), est destiné à financer des actions de maîtrise de l'énergie (isolation, vitrages, etc...).

Pour les adhérents, que nous sommes, au Conseil en Energie Partagé (CEP), ce service est proposé gratuitement et permettra, avec les conseils du technicien SYDER, d'obtenir des financements (*sans que nous ayons à le gérer directement*) pour des travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments communaux.

Dans un premier temps, et pour faire suite à l'installation de panneaux photovoltaïques, nous pourrions faire le choix d'utiliser ce type de financement, pour des travaux prévus ou à prévoir pour l'isolation de la salle de cinéma (étanchéité-isolation toiture, remplacement vélux, isolation du sol, etc...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe pour confier cette démarche au SYDER et autorise le Maire à signer une convention de valorisation des CEE pour une période de 3 ans et les attestations requises pour chacune des opérations éligibles, qui seront librement choisies, au cas par cas.

► **Questions diverses :**

- Participation citoyenne : le compte-rendu a été réalisé. Il sera diffusé prochainement via le bulletin bédouin et dans les boîtes aux lettres. Un appel sera lancé pour trouver des référents.
- Transports : Une enquête sur l'utilisation du tram-train dans le Pays de l'Arbresle et les Monts du Lyonnais a été distribuée dans les boîtes aux lettres pour une réponse souhaitée avant le 5 mars.
- La Poste : Un devis de GC INFO de St Laurent de Chamousset a été réalisé pour renouveler l'ordinateur de l'Agence Postale (coût : 650 € HT).
- Salle polyvalente : Pour faire suite à l'analyse d'un devis de 800 € HT pour la réparation du lave-vaisselle de la salle polyvalente, de nouveaux devis seront demandés pour un éventuel remplacement.
- Maintenance de la chaufferie collective : Le SYDER, gestionnaire de la chaufferie et du réseau de chaleur, a retenu l'entreprise SOMECI de Vaise pour la maintenance du réseau primaire. Pour le réseau secondaire (géré par la Municipalité) et après examen d'un devis de maintenance de SOMECI, c'est l'entreprise GERBOUD/RAYNARD de Saint Laurent de Chamousset qui est retenue pour intervenir ponctuellement (sans signature d'un contrat de maintenance préalable).
- Salle des sociétés : le logement est vide. Des artisans sont venus pour le problème de plancher affaissé. Une réunion avec les associations est programmée le 1^{er} mars pour inventorier les besoins des associations et l'intérêt que pourrait représenter la mise à disposition de la Salle des Sociétés.